

Annonce légale :

CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UN BATIMENT / HANGAR A VOCATION AERONAUTIQUE SUR L'AEROPORT
LYON-BRON

L'aéroport Lyon-Bron est le troisième aéroport d'affaires de France, il concentre une forte activité d'aviation légère au niveau des aéroclubs et écoles de pilotage ainsi qu'une activité hélicoptère importante en grande majorité pour les missions de services publics. Avec presque 60 000 mouvements en 2024 l'aéroport poursuit son développement.

La société AEROPORTS DE LYON publie une consultation sur le domaine public de l'aéroport de Lyon-Bron en vue de l'occupation d'une parcelle avec accès à la piste pour d'une durée de 30 ans d'exploitation afin d'y réaliser un bâtiment pour l'exercice d'une activité économiques à vocation principale aéronautique. Les candidats pourront notamment présenter un projet de hangar de stockage ou de maintenance d'aviation légère et/ou une activité de formation dans le domaine aéronautique. Une activité commerciale pourra compléter le projet.

<https://businessaviation.lyonaeroports.com/fr/reglement-de-consultation>